



## Parcoursup : lancement d'une formation pour les professeurs principaux

Parcoursup : lancement d'une formation pour les professeurs principaux : Une formation pour aider les enseignants à accompagner les lycéens dans l'enseignement supérieur sera proposée sur M@gistère à partir du 15 janvier. Le Plan Etudiants présenté fin octobre dernier par le gouvernement donne un rôle crucial aux professeurs principaux de terminale dans le suivi et l'orientation des lycéens dans l'enseignement supérieur. Pour aider les enseignants à accompagner les élèves dans la construction de leur projet post-bac, un parcours de formation dédié va être lancé sur M@gistère. Un parcours disponible en auto-formation Ce parcours, intitulé « Accompagner les lycéens vers l'enseignement supérieur », sera ouvert aux enseignants en auto-formation à partir du 15 janvier. Selon une fiche du ministère de l'Education nationale (PDF), sa durée sera de « quatre heures maximum », et il comportera 5 modules. « Orientation : repères et contexte institutionnel » présentera notamment les différentes mesures du Plan Etudiants, « Mon rôle de professeur principal » précisera les missions particulières de ces enseignants, « Accompagner les élèves : mettre en place les mesures renforcées », où les professeurs trouveront entre autres des ressources pour la mise en oeuvre de semaines de l'orientation, « Développer un dialogue constructif avec les parents », pour accompagner les enseignants dans les échanges avec les familles, et « Accompagner les élèves dans la nouvelle procédure d'admission dans l'enseignement supérieur », où seront notamment détaillées les étapes de la procédure Parcoursup d'admission dans l'enseignement supérieur. Les enseignants pourront également trouver des ressources pédagogiques à utiliser avec les élèves, des témoignages d'acteurs de la communauté éducative, et des liens vers des sites complémentaires. 1 à 7 jours pour répondre aux propositions d'affectation sur Parcoursup L'AEF a aussi présenté d'autres projets de fiches thématiques publiées par le ministère à propos de Parcoursup. Elles indiquent notamment que les lycéens auront 1 à 7 jours pour répondre aux propositions d'affectation, selon la date à laquelle ils les recevront. Ils seront prévenus via l'application mobile Parcoursup, sur leur boîte personnelle ainsi que sur leur messagerie Parcoursup, sauf durant les épreuves écrites du bac durant lesquelles ils « ne seront pas sollicités par Parcoursup pour répondre, et le décompte des délais est suspendu ».